



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX MEMBRES DU CONSEIL PONTIFICAL
DES COMMUNICATIONS SOCIALES
À L'OCCASION DE LEUR ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Mardi 4 mars 1999

Eminences,

Excellences,

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Je suis heureux de vous accueillir, membres, consultants, experts et personnel du Conseil pontifical des Communications sociales, à l'occasion de votre Assemblée plénière. Je salue en particulier le Cardinal Andrzej Maria Deskur, Président émérite du Conseil, et Monseigneur John Foley, son successeur en qualité de Président. Je remercie également de leur présence le Cardinal Eugenio de Araújo Sales et le Cardinal Hyacinthe Thiandoum, qui ont tant contribué au travail du Conseil, dès ses débuts.

Cette année marque le trente-cinquième anniversaire du document *In Fructibus Multis*, qui a répondu à la requête des Pères du Concile Vatican II, afin que le Saint-Siège établisse une commission spéciale pour les communications sociales: il s'agit donc d'un document fondateur de votre Conseil pontifical.

Les Pères ont compris clairement que si l'on voulait qu'il y ait un véritable colloquium salutis entre l'Eglise et le monde, une place primordiale devait être accordée à l'utilisation des moyens de communication sociale, qui, au temps du Concile, gagnaient déjà en sophistication et en portée, et dont l'influence s'est accrue encore plus aujourd'hui.

Cette année marque également le 25^{ème} anniversaire de l'une des initiatives les plus célèbres de votre Conseil: la transmission télévisée de la Messe de Minuit dans la Basilique Saint-Pierre, qui est maintenant l'un des programmes religieux les plus suivis dans le monde. Je suis véritablement reconnaissant à tous ceux qui contribuent à l'élaboration de ce programme et à d'autres, qui représentent un service admirable pour la proclamation de la Parole de Dieu, ainsi qu'une aide particulière au Successeur de Pierre dans son ministère universel de vérité et d'unité.

Ces anniversaires soulignent la valeur d'une collaboration étroite et bénéfique entre l'Eglise et les moyens de communication sociale (cf. *Message pour la XXXIIIème Journée mondiale des Communications sociales*, n. 3). Cette collaboration accomplira sans aucun doute un pas en avant significatif en l'An 2000, lorsque la grâce du grand Jubilé sera apportée aux quatre coins de la terre. Le deux-millième anniversaire de la naissance du Seigneur sera célébré avec une importance particulière à Rome et en Terre Sainte, mais son importance spirituelle s'étend à tous les peuples et à tous les lieux (cf. *Incarnationis mysterium*, n. 2). J'apprécie beaucoup tout ce que le Conseil pontifical fait actuellement pour rendre les moyens de communication sociale encore plus conscients du véritable caractère du Jubilé en tant qu'«année de grâce du Seigneur» et pour assurer que les célébrations liées au Jubilé seront retransmises de façon aussi vaste et efficace que possible, afin de communiquer le message de conversion, d'espérance et de joie du Jubilé.

Un aspect vital de la coopération entre l'Eglise et les moyens de communication sociale est la réflexion éthique que l'Eglise propose et sans laquelle le monde des communications sociales, au potentiel créatif immense, peut engendrer en son sein et diffuser des contre-valeurs destructrices. Il est réconfortant d'apprendre que, depuis la publication du document *L'éthique dans la publicité*, certaines personnes œuvrant dans le secteur des moyens de communication sociale ont suggéré la rédaction d'un document semblable offrant une orientation éthique dans d'autres champs de la communication. Dans un domaine où les pressions culturelles et financières peuvent parfois troubler la vision morale qui devrait guider toutes les réalités et les relations humaines, cette tâche représente un défi pour le Conseil pontifical. Mais il s'agit d'une tâche qui est en profonde harmonie avec la mission essentielle de l'Eglise de diffuser la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu.

La doctrine morale de l'Eglise est le fruit d'une longue tradition de sagesse éthique qui remonte au Seigneur Jésus lui-même, et, à travers lui, au Mont Sinaï et au mystère de la révélation de Dieu dans l'histoire humaine. Sans cette vision et cette obéissance à ses exigences, il n'y aura ni la compréhension, ni la joie qui représentent la plénitude de la bénédiction de Dieu sur ses créatures. Je vous encourage donc à poursuivre votre étude de la dimension éthique de la culture des moyens de communication sociale et de leur pouvoir sur la vie des peuples et sur la société en général. Je vous exhorte à continuer de promouvoir une formation efficace des catholiques engagés dans les moyens de communication sociale sur chaque continent, afin que leur travail n'acquière pas seulement une validité professionnelle, mais représente aussi un engagement à l'apostolat. Votre collaboration permanente avec les différentes organisations catholiques internationales liées aux moyens de communication sociale revêt une importance particulière dans le vaste domaine de la mission évangélisatrice de l'Eglise.

Je suis certain que le travail dévoué de votre Conseil pontifical continuera à encourager et à guider les catholiques engagés dans le secteur des communications sociales et, en particulier en ce qui concerne la célébration du grand Jubilé, qu'il transmettra cet événement ecclésial majeur à la plus vaste audience possible. Je vous confie à l'intercession bienveillante de Marie, Siège de la Sagesse et Mère de toutes nos joies: Puisse-t-Elle, elle, qui a donné le Verbe au monde, nous enseigner à servir humblement et à proclamer avec confiance le message salvifique de son Fils. En signe de force et de paix en Jésus-Christ, le Verbe fait chair afin que nous puissions vivre, je vous donne de tout cœur la Bénédiction apostolique.
